

ÉMILIE CARIOU

DÉPUTÉE DE LA MEUSE

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES FINANCES

LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE

JANVIER 2019



Chers concitoyens de la deuxième circonscription de la Meuse,

Depuis plus d'un an et demi maintenant, j'œuvre aux côtés des acteurs locaux pour mettre en avant les nombreux atouts de la Meuse. J'ai lutté contre la fermeture des collèges, pour l'extension des zones de revitalisation rurales, pour le développement d'infrastructures routières pour faciliter le quotidien, pour réformer la fiscalité agricole et redonner aux agriculteurs les moyens de sécuriser leurs revenus. Il faut agir de toutes parts pour que la France, qui reste une grande puissance économique, demeure le creuset non seulement de la liberté, mais aussi de l'égalité et de la fraternité.

LA MEUSE, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

- Un tissu économique à encourager et renforcer

La table ronde que j'ai organisée en septembre à Verdun sur le **financement des entreprises meusiennes** a été un succès et a permis de renforcer les échanges entre les acteurs bancaires et les PME meusiennes. J'ai également interrogé le Ministre de l'Economie sur la **responsabilité territoriale des entreprises** pour les inciter à venir s'installer en Meuse.



- L'aménagement du territoire

L'aménagement de notre territoire est un prérequis à sa dynamisation. L'Etat doit jouer tout son rôle pour accompagner nos élus locaux dans cette mission. C'est pourquoi une **Agence de cohésion des territoires** sera créée dans les prochains mois. Depuis le début de mon mandat, je martèle également l'urgence de faire de la **Gare Meuse TGV un pôle multiservices** afin de tirer le maximum pour ouvrir notre territoire.



- Agriculture : entrée en vigueur de la loi EGALIM

Avec mon collègue Jean-Baptiste Moreau, rapporteur de la **loi EGALIM**, nous avons animé une réunion afin de présenter aux agriculteurs meusiens la loi et la **réforme fiscale** adoptée à l'automne.



J'ai également soutenu un amendement mettant **fin aux avantages fiscaux dont bénéficiait l'huile de palme** et ainsi privilégier les productions locales qui ont un meilleur impact environnemental.

Enfin, pour répondre aux besoins des agriculteurs, nous avons créé une « **épargne de précaution** » simple et facilement mobilisable pour soutenir l'investissement et faire face aux aléas climatiques.

JUSTICE SOCIALE ET ÉQUITÉ FISCALE

- **Combattre la fraude fiscale**

Après avoir baissé la fiscalité pesant sur l'investissement productif et après avoir facilité les relations entre les entreprises et l'administration, nous portons désormais le volet « sanctions » contre les gros fraudeurs qui représentent une concurrence déloyale pour nos PME. Les différentes mesures votées permettront ainsi d'instaurer plus de justice fiscale :

- ✓ **Le « verrou de Bercy » est supprimé**
- ✓ **La détection de la fraude fiscale est améliorée** en facilitant les échanges d'informations entre les administrations qui luttent contre les fraudes fiscales, sociales et douanières
- ✓ **Une police fiscale rattachée au ministère du Budget est créée** afin de faciliter l'appréhension des fraudeurs fiscaux
- ✓ **Les sanctions sont renforcées**
- ✓ **La liste des paradis fiscaux est étendue**



2019 : UNE ANNÉE D'AUGMENTATION RÉELLE DU POUVOIR D'ACHAT

Revalorisation du travail

- ✓ **Le SMIC augmente de 1,5% à 10,03 €/heure brut.** Le montant mensuel atteindra donc 1 521,22 € contre 1 498,47 en 2018.
- ✓ **100 € par mois en plus pour les Français qui n'ont que le SMIC pour revenu.**
- ✓ **Les heures supplémentaires et complémentaires sont désormais défiscalisées et exonérées de charges salariales.** Cette mesure concerne les salariés des secteurs du privé et du public.
- ✓ **L'intéressement est libéré dans les PME.** Le forfait social sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés est supprimé.

Pouvoir d'achat et fiscalité

- ✓ **Application du prélèvement à la source à compter de janvier.**
- ✓ **CSG : la hausse est annulée** pour les retraités touchant moins de 2000 € par mois (revenu fiscal de référence).
- ✓ **Légère augmentation des pensions de retraites (+0,3%) :** Sont concernées les pensions de base, les complémentaires des artisans, commerçants et agents non titulaires de la fonction publique.
- ✓ **Le minimum-vieillesse augmente de 35 € par mois pour une personne seule :** elle touchera désormais 868 €/mois et 1348 € pour un couple (soit +54 €) au 1er janvier.
- ✓ **Une nouvelle réduction de la taxe d'habitation.** Après une première baisse de 35% en 2018, la taxe d'habitation baissera de nouveau de 30% en octobre 2019.
- ✓ **L'allocation adulte handicapée est revalorisée de 40€/mois et simplifiée.** L'AAH passera à 900 €/mois en novembre prochain. Les droits sont désormais attribués à vie pour les personnes lourdement handicapées, qui n'auront plus à prouver leur handicap tous les 4 ans.

Formation

- ✓ **Chaque salarié en CDI bénéficiera d'un « crédit formation » de 500 € par an** et de 800€ pour les personnes sans qualifications. La possibilité de se former en apprentissage jusqu'à 30 ans est ouverte.
- ✓ **Une aide de 500 €** aux apprentis pour passer le permis de conduire.

Santé

- ✓ **Reste à charge zéro** en optique, audiologie et dentaire: début de la mise en œuvre en 2019 !
- ✓ **Complémentaire santé à 1€/ jour :** A partir du 1^{er} novembre, la nouvelle couverture maladie universelle donnera accès aux plus modestes à une complémentaire santé à 1€/ jour. Ce sont à terme 600 €/an de gains en moyenne pour un couple de retraités, et 700 €/an pour une famille monoparentale avec 3 enfants à titres d'exemples.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE TOUS

Une transition énergétique territoriale

La transition écologique est une formidable opportunité de développement économique rural. L'avenir de l'énergie réside en partie dans notre capacité à produire à petite échelle : les unités de méthanisation en sont la preuve.

- **La programmation pluriannuelle de l'énergie** fixe des objectifs ambitieux de réduction de la consommation d'énergies, notamment fossiles, qui sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre.
- **La feuille de route pour une économie circulaire** vise à rendre plus avantageux le recyclage et la durabilité des produits. Notre objectif est de réduire de 50 % la mise en décharge des déchets non dangereux d'ici 2025 par rapport à 2010.



Des mesures d'accompagnement des ménages vers la transition écologique

✓ Chèque énergie augmenté

Il permet d'acquitter les factures de consommation d'énergie (gaz, fioul, électricité). Le montant variera de 48 € et 277 € et son montant maximal est augmenté de 50 € au 1^{er} janvier. Il vous est adressé automatiquement sur la base des données que vous avez déclarées auprès des services fiscaux lors de votre déclaration de revenus. Ce chèque énergie bénéficiera ainsi à près de 6 millions de ménages sous conditions de revenus.

✓ Extension de la prime à la conversion pour la vente de voitures polluantes

La prime à la conversion est renforcée et étendue aux véhicules hybrides et d'occasion. Elle est doublée pour les 20 % des ménages les plus modestes et les actifs qui ne paient pas d'impôts et parcourent au moins 60 km chaque jour pour se rendre à leur travail.

✓ Baisse des tarifs du gaz de 1,9%

Après une première baisse de 2,4% en décembre, les tarifs réglementés du gaz baissent de 1,9%.

Débat national sur la gestion des déchets radioactifs : prenez-y part !

Pour que nous ne soyons pas pénalisés par le projet CIGEO qui pour l'instant n'a pas été porteur du développement espéré, je me bats au quotidien pour que ce projet apporte les **résultats économiques** promis à notre département et que les **conditions de sécurité et de sûreté** des installations soient maximales.

Un **débat national** aura lieu au début de cette année afin de présenter la gestion des matières et des déchets radioactifs et l'améliorer. Etant directement impactés par ce projet, **je vous encourage à prendre part à ce débat.**



15 lois votées en 2018 pour transformer la France

1. Loi pour un Etat au service d'une société de confiance (janvier)
2. Loi pour l'orientation et la réussite des élèves (février)
3. Loi sur l'élection des représentants au Parlement européen (février)
4. Loi pour un nouveau pacte ferroviaire (avril)
5. Loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (avril)
6. Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable (mai)
7. Loi relative à la protection des données personnelles (avril)
8. Loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (mai)
9. Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique – ELAN (juin)
10. Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (juin)
11. Lutte contre la Fraude (septembre)
12. Loi PACTE – plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (octobre)
13. Programmation 2018-2022 et Réforme de la Justice (décembre)
14. Projet de Loi de Finances et de Financements de la Sécurité sociale : PLF et PLFSS (décembre)
15. Mesures d'urgence économiques et sociales (décembre)

UNE EUROPE QUI RÉPOND AUX DÉFIS COLLECTIFS

Notre département sait plus que n'importe quel autre ce que **l'Europe apporte de paix à notre continent**. Nous avons placé l'Europe au cœur de notre politique ces derniers mois et avons mené plusieurs chantiers :

- ✓ La France a obtenu une révision de la **directive sur les travailleurs détachés** : désormais aujourd'hui dans toute l'Europe, à travail égal, salaire égal !
- ✓ La France est également à l'initiative sur la mise en place d'une **taxation sur les géants du web (GAFA)**.

À VOTRE ÉCOUTE SUR LE TERRAIN

L'**itinérance mémorielle** du Président de la République en Novembre dernier a permis de commémorer le centenaire de la Grande Guerre. Le Président de la République est venu à la rencontre de très nombreux citoyens, acteurs locaux et économiques. Le sommet *Choose Grand Est !* à Pont-à-Mousson a réaffirmé l'ambition d'accompagner nos territoires.



Plusieurs membres du gouvernement viennent régulièrement à notre rencontre en Meuse pour échanger directement avec chacun.



Ma permanence reste elle aussi ouverte pour évoquer les projets ou difficultés à résoudre.

Plusieurs **réunions thématiques** autour de députés spécialisés sur nos nouvelles politiques publiques et réformes adoptées vous seront également proposées dans les mois qui viennent.

En cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus sincères et suis à vos côtés pour entretenir un dialogue constructif et permanent, au profit de l'intérêt général, tout en portant une vision dynamique de notre ruralité.

N'HESITEZ PAS A ME CONTACTER !

- 2 Avenue de Maréchal Joffre – 55100 Verdun
- 126 rue de l'Université – 75007 Paris

emilie.cariou@assemblee-nationale.fr



Émilie Cariou



@EmilieCariou

Émilie CARIOU

Députée de la deuxième circonscription de la Meuse

